

Lettre aux porteurs de parts

Nous avons connu un bon trimestre en poursuivant sur notre lancée solide du début de l'exercice. Nous avons réussi à investir des capitaux importants dans notre croissance et à faire avancer le développement de projets ainsi que des initiatives de recyclage d'actifs.

L'augmentation importante de la demande d'énergie propre de la part des entreprises à l'échelle mondiale continue de renforcer les fondations de notre entreprise et, aujourd'hui, nous sommes plus à même que jamais de tirer parti de la situation. Notre portefeuille tire parti de prix tout compris à la hausse et nous mettons en service des projets à un rythme accéléré.

À l'échelle mondiale, les investissements dans les centres de données ne cessent de croître et on estime généralement que ces centres pourraient consommer d'ici la fin de la décennie entre 10 % et 20 % de l'ensemble de l'électricité produite respectivement autour du globe et aux États-Unis. C'est sans compter l'électrification des industries, du chauffage résidentiel et d'autres usages qui donnent lieu à une demande d'électricité inédite. À l'heure actuelle, il est à prévoir que la puissance installée mondiale en électricité augmentera de plus du double au cours des 20 prochaines années, alors qu'il sera nécessaire de remplacer la moitié des installations de production existantes, car elles émettent un volume élevé de carbone. Vraiment, il s'agit là d'une entreprise sans précédent.

Dans ce contexte, nous continuons de nous démarquer grâce à notre vaste parc en exploitation et à notre portefeuille de projets en développement d'envergure, qui comprend aujourd'hui des projets d'une puissance de plus de 230 000 mégawatts, notamment des projets d'une puissance d'environ 65 000 mégawatts dont les démarches relatives aux terrains, aux installations d'interconnexion et aux permis en sont à un stade avancé sur les principaux marchés d'énergie renouvelable. Cet important portefeuille de projets à un stade avancé et notre capacité de livrer des projets renforce notre réputation de partenaire de choix pour les plus grands acheteurs d'énergie propre. Autrement dit, personne d'autre n'est mieux placé que nous pour fournir de l'énergie propre aux quatre coins du monde pour alimenter la révolution de l'intelligence artificielle (IA).

En outre, nous avons conclu plusieurs acquisitions de plateformes de projets d'énergie renouvelable en développement de premier plan au cours du trimestre, ce qui nous a permis d'établir nos activités dans des régions géographiques à valeur élevée qui sont une nouveauté pour nous, mais où l'écosystème Brookfield est un investisseur prépondérant. D'un point de vue prospectif, notre portefeuille de possibilités d'investissement de capitaux en fonction de la rentabilité demeure très solide.

En parallèle, nous continuons d'observer une forte demande d'actifs d'énergie renouvelable en exploitation de qualité supérieure et sans risque, et nous prévoyons vendre un certain nombre d'actifs au cours de l'exercice, pour un produit d'environ 3 milliards \$ (montant net de 1,3 milliard \$ pour Énergie Brookfield), à des rendements avantageux. Tirant parti de cette dynamique, et compte tenu de nos processus de vente en cours, nous nous attendons à ce que l'exercice en cours soit le meilleur exercice en matière de recyclage de capitaux à ce jour.

Voici les faits saillants du trimestre :

- Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 339 millions \$, ou 0,51 \$ par part, soit une augmentation de 9 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Nous prévoyons toujours atteindre, voire dépasser, notre objectif de croissance de 10 % en matière de fonds provenant des activités par part pour l'exercice.
- Nous avons investi, ou convenu d'investir, des capitaux de 8,6 milliards \$ (montant net de 970 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans différents placements autour du globe, afin de diversifier nos activités et d'ajouter à notre portefeuille des plateformes de premier plan dans des régions attrayantes.
- Nous avons poursuivi l'avancement des priorités commerciales en obtenant des contrats visant à fournir une production supplémentaire de 2 700 gigawattheures par année. Environ 90 % des projets en développement sont visés par contrat auprès de clients institutionnels. Notre réussite s'appuie sur l'annonce récente de notre partenariat avec Microsoft en vue de fournir une puissance supérieure à 10 500 mégawatts d'énergie renouvelable entre 2026 et 2030.
- Nous avons mis en service de nouvelles capacités de production d'énergie renouvelable d'une puissance d'environ 1 400 mégawatts au cours du trimestre et prévoyons être en mesure d'y ajouter environ 7 000 mégawatts au cours de l'exercice.
- Nous bénéficions d'un bilan solide affichant des liquidités disponibles de 4,4 milliards \$ et nous avons veillé à l'avancement des initiatives de recyclage d'actifs qui devraient dégager un produit considérable, que nous réinvestirons dans notre portefeuille de possibilités de croissance.

En croissance où la demande se manifeste

Au cours du trimestre, nous avons su investir dans des entreprises dotées de portefeuilles de projets en exploitation établis et de portefeuilles de projets en développement sur des marchés attrayants, où la demande d'énergie propre est en hausse. De plus, les activités de croissance du trimestre nous ont permis de prendre de l'expansion sur de nouveaux marchés d'énergie renouvelable à valeur élevée, où l'écosystème Brookfield est un investisseur prédominant et prospère depuis des années.

Nous avons conclu une entente en vue d'acquérir environ 53 % des actions en circulation de la société ouverte Neoen. Celle-ci constitue une plateforme d'énergie renouvelable mondiale dotée d'une direction de premier ordre et d'une réputation de chef de file du marché en France, en Australie et dans les pays nordiques. L'entreprise détient des actifs en exploitation ou en construction visés par de nombreux contrats d'une puissance de 8 000 mégawatts et un portefeuille de projets à un stade avancé d'une puissance de 20 000 mégawatts. Déjà, ces projets à un stade avancé ont fait l'objet d'études techniques et disposent d'un terrain et d'installations d'interconnexion.

Les trois principaux marchés de Neoen s'inscrivent parmi les marchés qui connaissent la plus forte croissance dans le domaine des énergies renouvelables, où la demande institutionnelle est forte et où l'accès est soumis à des restrictions strictes. L'ajout de Neoen à notre portefeuille fait automatiquement de nous un joueur de premier plan dans l'ensemble de ces marchés très attrayants et nous permet de renforcer les capacités locales de Neoen grâce à notre expertise en matière de commerce, d'approvisionnement et d'exploitation. Tirant parti de nos capacités combinées et de notre accès aux capitaux, nous avons l'intention d'appuyer l'entreprise en vue de multiplier les activités de développement de Neoen, afin que nous puissions répondre aux besoins grandissants des plus grands acheteurs institutionnels du monde.

Nous avons su offrir une solution convaincante aux propriétaires en poste de Neoen en faisant valoir notre accès aux capitaux, nos capacités et notre présence autour du globe afin d'acquérir une vaste plateforme mondiale de qualité supérieure qui enrichit notre réseau existant. Par-dessus tout, notre capacité d'établir des partenariats avec des sources de capital provenant d'institutions de grande envergure nous a permis de fournir une solution complète difficile à surpasser. S'il est vrai que la taille de la transaction est impressionnante, il s'agit d'un parfait exemple d'un type de transaction qui s'appuie sur les compétences principales de notre entreprise.

À la suite des approbations réglementaires, qui devraient être accordées au cours du quatrième trimestre de l'exercice en cours, nous lancerons une offre publique d'achat pour les actions restantes. Notre offre d'acquisition de 100 % des actions en circulation de Neoen se chiffre à 6,7 milliards \$ (montant net de 540 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Nous avons fait l'acquisition de Leap Green, entreprise d'énergie renouvelable commerciale et industrielle de premier plan située en Inde, spécialisée en énergie éolienne et détenant des capacités de production d'une puissance d'environ 500 mégawatts et un portefeuille de projets en développement d'une puissance de près de 3 000 mégawatts, pour une contrepartie d'environ 200 millions \$ (montant net d'environ 40 millions \$ pour Énergie Brookfield).

En 2017, nous avons commencé à nous implanter sur le marché indien en effectuant un investissement initial dans des capacités de production d'une puissance de 300 mégawatts, ce qui nous a permis d'établir une plateforme dans le pays qui allait nous servir de tremplin pour notre expansion. Au moment de notre investissement initial, l'écosystème Brookfield avait réalisé depuis des années des investissements fructueux en Inde et nous avons pu bénéficier des relations, des connaissances et de l'infrastructure locale que Brookfield avait mises en place. Cette approche nous a bien servis. En effet, nous exploitons aujourd'hui l'une des plus grandes entreprises d'énergie renouvelable au pays, qui détient des actifs en exploitation d'une puissance supérieure à 3 000 mégawatts et un portefeuille de projets en développement d'une puissance d'environ 20 000 mégawatts. Par ailleurs, la plateforme a pris de l'expansion dans une telle mesure que nous pourrions bientôt monétiser quelques-uns de nos premiers investissements dans le pays, en dégager des rendements intéressants et réinvestir ces capitaux dans de nouvelles possibilités relatives.

Nous adoptons une approche similaire en Corée du Sud, marché d'énergie renouvelable très attrayant assorti de solides objectifs de politiques en la matière et d'une demande institutionnelle d'énergie propre qui dépasse de plus en plus l'offre. Nous avons pénétré le marché en acquérant la plateforme de projets en exploitation et en développement de Hanmaeum Energy, plateforme de services complets assortie d'une capacité de production décentralisée en exploitation de 340 mégawatts dont les travaux de construction sont sur le point d'être achevés et de projets en développement d'une puissance supérieure à 4 000 mégawatts, et nous avons recensé des occasions d'acquisition représentant des dépenses d'investissement liées à la croissance initiales et complémentaires d'environ 500 millions \$ (montant net d'environ 100 millions \$ pour Énergie Brookfield).

La Corée du Sud accueille plusieurs entreprises à forte consommation d'électricité de qualité supérieure qui se sont fixé des objectifs de décarbonation et son gouvernement impose des obligations à l'égard des portefeuilles d'énergie renouvelable aux sociétés de production d'électricité, ce qui est propice à l'établissement d'un marché vigoureux de crédits d'énergie renouvelable et de recyclage des capitaux. Bien que ce marché soit une nouveauté pour notre société de production d'énergie renouvelable, l'écosystème Brookfield est depuis longtemps un investisseur prospère dans le pays.

Fournir des solutions énergétiques concurrentielles

Au cours des deux dernières décennies, les énergies solaire et éolienne ont cessé d'être une source négligeable de production d'électricité mondiale pour représenter aujourd'hui plus de 13 % de la production totale et devenir les sources les plus rentables d'électricité à l'échelle mondiale. Sur la plupart des marchés, l'exploitation de nouvelles centrales d'énergie solaire et éolienne coûte désormais moins cher que l'exploitation des centrales alimentées par des combustibles fossiles existantes.

Nous observons le déroulement d'un scénario similaire dans le secteur des batteries, où les coûts ont diminué de 85 % au cours de la dernière décennie et de 60 % au cours des six dernières années. Le secteur des batteries bénéficie d'économies d'échelle grâce à la croissance du marché des véhicules électriques, d'une demande accrue de capacité et de services de stabilisation du réseau et d'une pénétration accrue du marché des énergies renouvelables à faible coût en fournissant une solution énergétique aux clients lorsque le soleil se fait rare ou lorsque le vent retient son souffle. Par conséquent, la courbe du coût des batteries décline aujourd'hui plus rapidement que celle des énergies renouvelables traditionnelles.

Grâce à la diminution du coût en capital, à la croissance des produits potentiels et à l'augmentation de la demande des clients à l'égard de ce type de solution, nous sommes déterminés à investir des capitaux dans des solutions de stockage d'énergie par batteries sur des marchés ciblés. Au cours du trimestre, nous avons obtenu des contrats de production sur 20 ans visant des installations de stockage par batteries d'une puissance de 400 mégawatts octroyés par l'exploitant du réseau de l'Ontario par l'intermédiaire de notre coentrepreneur des Premières Nations. Les projets visés par ces contrats sont assortis de profils de rendement ajusté au risque, étant donné la présence d'une source de revenus fixes à long terme et la qualité élevée de l'acheteur. Il convient également de mentionner que Neoen (qui fera bientôt partie intégrante de notre identité) a participé aux mêmes enchères ontariennes que nous et a obtenu une quantité égale de contrats attrayants.

Par ailleurs, nous avons entamé la construction d'installations de stockage par batteries au Texas : d'une puissance de 220 mégawatts; nous avons l'intention de les mettre en service au cours du second semestre de 2025 et prévoyons dégager de solides rendements. Grâce à ces projets en développement et à la clôture de l'acquisition de Neoen, nous nous taillerons une place parmi les premiers promoteurs de stockage par batteries du monde, compte tenu de nos installations en exploitation et en construction d'une puissance de 2 300 mégawatts.

En tenant compte de nos actifs de stockage par pompage, qui bénéficient des mêmes facteurs de demande que le secteur des batteries, nous disposons de capacités de stockage en exploitation et en construction d'une puissance de 5 000 mégawatts. Combinés à nos actifs hydroélectriques, dont la capacité des réservoirs est considérable, ces actifs sont de plus en plus essentiels au déploiement de solutions d'énergie renouvelable disponible en tout temps afin de répondre aux besoins de la clientèle et représentent un avantage concurrentiel de taille pour notre entreprise.

Notre portefeuille dégage un excellent rendement

Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 339 millions \$, ou 0,51 \$ par part, soit une augmentation de 9 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, notamment grâce au développement d'actifs, à de récentes acquisitions et à des prix tout compris soutenus. Nous continuons de diversifier nos activités et de renforcer la pérennité de nos flux de trésorerie, et nous prévoyons atteindre notre objectif de croissance de plus de 10 % en matière de fonds provenant des activités par part pour l'exercice.

Les fonds provenant des activités découlant de notre secteur hydroélectrique se sont établis à 136 millions \$ en raison de la vigueur des prix tout compris, particulièrement en Amérique du Nord, et d'une excellente production au Brésil.

Ensemble, nos secteurs éolien et solaire ont dégagé des fonds provenant des activités de 194 millions \$ grâce à de récentes acquisitions en Amérique du Nord, en Europe et en Inde. Le secteur a bénéficié d'activités de croissance interne, de fusions et d'acquisitions et s'est accru d'une puissance d'exploitation nette de 7 200 mégawatts par rapport à l'exercice précédent.

Au cours du trimestre, nos secteurs énergie décentralisée, stockage et solutions durables ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 86 millions \$. Nous continuons d'assurer la croissance de ces secteurs au moyen de fusions, d'acquisitions et d'activités de croissance interne. Westinghouse, notre entreprise de services nucléaires, continue de dégager de solides rendements et ses perspectives ne cessent de se renforcer. Nous observons une hausse constante des résultats attendus de l'entreprise depuis que nous avons acquis l'entreprise, qui s'explique principalement par l'amélioration des perspectives du secteur du combustible nucléaire et le déploiement de nouvelles centrales, étant donné qu'il s'agit de l'unique source de production d'électricité de base sans émission de carbone qui existe parmi les technologies éprouvées dont nous disposons. Puisque la mise en service de nouvelles centrales nucléaires se présente de plus en plus comme une solution clé permettant de répondre à la demande croissante d'électricité, tant chez les clients institutionnels (notamment les acteurs du secteur technologique) que chez les services publics centralisés, nous nous trouvons en excellente position pour en tirer avantage, étant donné la réputation de chef de file mondial et la gamme de services technologiques de pointe de Westinghouse.

Nous avons continué de faire croître et progresser notre portefeuille de projets en développement, qui détient aujourd'hui une puissance s'établissant à 200 000 mégawatts, notamment des projets à un stade avancé d'une puissance de 65 000 mégawatts. Nous nous attendons à mettre en service de nouvelles installations de production d'une puissance d'environ 7 000 mégawatts qui, une fois terminées, généreront environ 90 millions \$ au titre des fonds provenant des activités annuels supplémentaires. Nous étendons nos activités de développement et avons pour objectif d'accroître nos capacités de mise en service annuelles d'environ 10 000 mégawatts par année au cours des prochaines années.

État de la situation financière et liquidités

Notre situation financière demeure robuste grâce à des liquidités disponibles de 4,4 milliards \$, ce qui nous procure la souplesse nécessaire au déploiement de capitaux d'envergure dans une conjoncture où se dessine un volume important de possibilités d'investissement dégageant des rendements avantageux ajustés en fonction du risque.

Au cours du trimestre, nous avons tiré parti du resserrement des écarts de taux en contractant des financements de 1,7 milliard \$ à l'échelle des projets. Nous continuons de saisir les occasions de refinancer nos dettes associées à des projets en prolongeant les échéances sur un marché constructif pour les financements de qualité supérieure.

En juillet, tirant avantage de la situation, nous avons émis des billets de 10 ans d'un montant en capital de 300 millions \$ CA et des billets de 30 ans d'un montant en capital de 100 millions \$ CA à des taux d'intérêt respectifs d'environ 4,9 % et 5,4 %. Ces émissions ont accru la moyenne des échéances de notre dette, qui dépasse désormais 12 ans, à un coût de capital intéressant.

Nous continuons d'observer des possibilités de monétisation des actifs en exploitation sans risque dégageant des rendements attrayants. Au cours du trimestre, nous avons conclu des ventes d'actifs pour un produit supérieur à

400 millions \$ (montant net d'environ 250 millions \$ pour Énergie Brookfield), ce qui équivaut au double du capital investi.

Nous sommes en bonne position pour continuer à faire la rotation des capitaux sur le marché actuel, notamment grâce à un imposant portefeuille de projets en développement dont nous atténuons les risques et que nous mettons en service, ainsi que grâce à un vaste portefeuille mondial d'actifs en exploitation que nous avons acquis, pérennisés ou développés au fil des années.

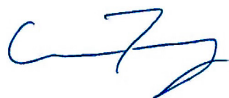
Nous avons veillé au bon déroulement de plusieurs processus de vente supplémentaires promettant des rendements plus qu'intéressants et prévoyons dégager un produit d'environ 3 milliards \$ (montant net de 1,3 milliard \$ pour Énergie Brookfield) cette année des activités de recyclage, notre meilleur exercice à ce jour.

Perspectives

Les perspectives de l'énergie propre et de notre entreprise continuent de se bonifier, principalement en raison de la demande institutionnelle et industrielle et du soutien général des parties prenantes. Nous sommes une entreprise centrée sur le client désireuse de fournir des solutions à nos partenaires, que ce soit au moyen d'ententes pluriannuelles d'envergure comme notre accord-cadre avec Microsoft en matière d'énergie renouvelable ou d'une approche ciblée projet par projet. Nous conserverons cette stratégie et assurerons notre présence sur les marchés où la demande est en plein essor, tout en faisant preuve d'une discipline rigoureuse.

Au nom du conseil d'administration et de la direction, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et actionnaires pour leur soutien indéfectible. C'est avec plaisir que nous vous tiendrons au courant de nos progrès tout au long du reste de l'exercice.

Cordialement, le chef de la direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'CTeskey'.

Connor Teskey

Le 2 août 2024

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

La présente lettre aux porteurs de parts renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières, ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933, et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et d'autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts comprennent des énoncés sur la qualité des sociétés d'Énergie Brookfield et de ses filiales et sur nos attentes concernant les flux de trésorerie futurs, la croissance de la distribution et la réussite des initiatives de croissance. Ils portent notamment sur la performance financière prévue d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, la capacité de tirer parti du portefeuille de projets de développement, le caractère contractuel de notre portefeuille (notamment notre capacité de renégocier certains actifs), la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, les occasions de financement et de refinancement, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, les objectifs mondiaux de décarbonation et les mesures incitatives gouvernementales connexes, le reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès aux capitaux d'Énergie Brookfield. Ces informations et énoncés prospectifs ne sont pas des faits établis, mais tiennent compte de nos attentes actuelles à l'égard de résultats ou événements futurs et sont fondés sur les informations auxquelles nous avons accès à l'heure actuelle et sur des hypothèses que nous estimons raisonnables. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance indue à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts. Ces croyances, hypothèses et attentes peuvent changer en raison de nombreux événements ou facteurs éventuels, dont certains nous sont inconnus ou sont indépendants de notre volonté. Si un changement survenait, nos activités, notre situation financière, nos liquidités, nos résultats d'exploitation, nos plans et nos stratégies pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés dans les informations et énoncés prospectifs figurant aux présentes. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés de la présente lettre aux porteurs de parts comprennent notamment ce qui suit : les conditions économiques générales et les risques économiques, y compris les variations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, de l'inflation et de la volatilité dans les marchés financiers; la variation de la disponibilité des ressources en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales; l'offre, la demande, la volatilité et la commercialisation au sein des marchés de l'énergie; notre incapacité à renégocier ou à remplacer, suivant des modalités semblables, les conventions d'achat d'électricité qui viennent à échéance; l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille ou des variations néfastes du programme d'équilibrage hydrologique (« MRE ») administré par le gouvernement brésilien; la disponibilité et l'accès aux installations d'interconnexion et aux réseaux de transport; la capacité de respecter, remplacer ou renouveler les concessions, les permis et d'autres approbations gouvernementales nécessaires pour continuer d'exploiter ou de développer nos projets; les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail pourraient être supérieurs à ceux qui nous ont été accordés, ce qui pourrait nuire à nos droits immobiliers réels; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales actuelles et de nos nouveaux projets en développement; le renforcement de la réglementation sur l'énergie nucléaire et l'opposition de tiers à l'égard des clients et de l'exploitation de nos activités de services nucléaires; l'incapacité du secteur de l'énergie nucléaire de poursuivre son expansion; notre capacité à respecter la réglementation (notamment en ce qui concerne les exigences en matière d'indemnisation) relative à nos activités de services nucléaires; les pannes d'équipement et les défis d'approvisionnement; les ruptures de barrage et le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les pertes non assurables et la hausse du coût des primes d'assurance; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; les cas de force majeure; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les risques liés à la commercialisation de l'énergie et notre capacité à gérer le risque financier et le risque sur marchandises; la fin du programme d'équilibrage hydrologique administré par le gouvernement brésilien ou tout changement à ce programme; le fait d'être partie à des litiges et autres différends et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes réglementaires et gouvernementaux; le non-respect des obligations par les contreparties à nos contrats; le temps et l'argent consacrés à faire respecter les contrats par les contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition future de projets dans de nouveaux marchés; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectivités locales; notre dépendance envers des systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait nous exposer à des cyberattaques; le fait que les technologies récemment mises au point dans lesquelles nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; les cas de fraude, de subordination ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défaillants; notre incapacité à financer nos activités et à financer la croissance en raison de la conjoncture des marchés des capitaux ou notre capacité à réaliser des mesures de recyclage des capitaux; les restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par les conventions de prêt, de crédit et de sûreté; la révision de nos cotes de crédit; la création d'une dette à multiples paliers au sein de notre structure organisationnelle; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères au moyen de notre stratégie de couverture ou d'une tout autre façon; notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les transactions; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos transactions ou de nos acquisitions; l'évolution de nos activités actuelles, y compris au moyen de placements futurs dans les solutions durables; notre incapacité à développer des projets figurant dans notre portefeuille de développement; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction et à l'exploitation de nos installations

de production et les risques liés aux arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coentrepreneurs; la décision de Brookfield de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield, y compris en raison de conflits d'intérêts; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements, y compris sur certains investissements que nous avons faits par l'intermédiaire de nos coentreprises, partenariats, consortiums ou conventions structurées; l'instabilité politique ou les changements de politique gouvernementale qui nuiraient à nos activités ou à nos actifs; l'acquisition de sociétés en difficulté financière qui pourraient nous faire courir des risques accrus; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; une séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; les ventes et émissions futures de parts de société en commandite, de parts de société en commandite privilégiées du capital d'Énergie Brookfield ou de titres échangeables contre des parts de société en commandite, y compris les actions échangeables de BEPC, ou même la perception de ces ventes ou émissions pourraient faire chuter le cours des parts de société en commandite ou des actions échangeables de BEPC; notre dépendance envers Brookfield et l'importante influence de celle-ci sur nous; le départ de certains ou de tous les professionnels principaux de Brookfield; notre manque de moyens distincts de générer des revenus; les changements dans la façon dont Brookfield choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; le fait que Brookfield agisse d'une façon qui ne soit pas dans notre intérêt ou de celui de nos actionnaires ou porteurs de parts; le fait d'être considérés comme une société de placement en vertu de la loi Investment Company Act; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; les variations du cours des parts de société en commandite et des actions échangeables de BEPC; et le rachat, à tout moment, des actions échangeables de BEPC ou, moyennant un préavis, par le porteur des actions de catégorie B de BEPC. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans les formulaires 20-F respectifs de BEP et BEPC ainsi qu'à tout autre risque et facteur décrit dans ces formulaires.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date de la présente lettre aux porteurs de parts, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu de la présente lettre aux porteurs de parts. La présente lettre aux porteurs de parts est publiée à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

La présente lettre aux porteurs de parts comprend des références aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente des définitions des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part utilisées par d'autres entités. Nous croyons que les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier et les flux de trésorerie que notre portefeuille de projets en exploitation est susceptible de générer. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Pour un rapprochement des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, se reporter à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Trimestres clos les 30 juin » incluse ailleurs dans les présentes ou à la partie « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » figurant dans notre rapport intermédiaire non audité du deuxième trimestre de 2024.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. et de ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire selon le contexte.

Notes

1) Toutes les occurrences des termes capital ou capitaux se rapportent à la trésorerie affectée par Brookfield, compte non tenu de tout financement par emprunt.

2) Les liquidités disponibles sont traitées à la « Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion dans le rapport intermédiaire du deuxième trimestre de 2024.